Fondation
Paul Gérin-Lajoie

Appel à projets 2026-2027

Pour l'apprentissage,
le bien-être et
la réussite scolaire



Date limite pour soumettre un projet : 19 mars 2027

À propos

À travers le programme de **La Dictée P.G.L. de la Francophonie**, le monde des affaires se mobilise pour célébrer et valoriser la langue française, tout en contribuant financièrement pour soutenir des projets concrets qui permettent d'améliorer les conditions d'apprentissage dans les milieux scolaires. Depuis 2021, ce programme a permis de soutenir 35 projets au Québec et de distribuer 311 293 $ dans le milieu éducatif.

La Fondation invite les établissements scolaires et organismes à présenter leurs initiatives visant l'amélioration de l'environnement d'apprentissage, du bien-être et de la réussite des élèves.

Fondation
Paul Gérin-Lajoie

Organismes admissibles

Les demandes doivent provenir de l'une des catégories suivantes :

- Les établissements scolaires et structures éducatives situés au Québec
- Les organismes, centres communautaires et OBNL enregistrés et implantés au Québec

Condition d'admissibilité des projets :
Les projets doivent viser des écoles situées au Québec présentant un indice de défavorisation entre 8 et 10*.

**Référence* : *Indice de milieu socio-économique (IMSE)*

Fondation
Paul Gérin-Lajoie

Financement

La Fondation accordera une contribution maximale de 15 000 $ par projet.

Pour les projets de plus de 15 000 $, la contribution de la Fondation doit compléter un financement déjà confirmé. Les autres montants nécessaires à la réalisation du projet doivent être garanties au moment du dépôt de la demande, afin d'assurer que le projet pourra être réalisé si la contribution sollicitée est accordée.

Fondation
Paul Gérin-Lajoie

Financement

Dépenses admissibles :

- Matériel pédagogique, livres, logiciels et licences éducatives;
- Équipement destiné directement aux élèves;
- Honoraires de spécialistes, formateurs ou intervenants externes;
- Ateliers, activités éducatives et sorties pédagogiques;
- Transport nécessaire à la réalisation du projet;
- Mesures favorisant l’accessibilité, l’inclusion et le bien-être des élèves;
- Frais de communication, d’impression et d’évaluation;
- Frais administratifs directement attribuables au projet, plafonnés à 10 %.

Financement

Dépenses non admissibles :

- Dépenses engagées avant l’acceptation du projet;
- Salaires réguliers et frais administratifs dépassant le plafond autorisé;
- Déficits, dettes, campagnes de financement et prix;
- Taxes récupérables.

Fondation Paul Gérin-Lajoie

Exemples de projets financés



Ateliers éducatifs d'agriculture urbaine

Présenté par : **Fondation pour les élèves de Montréal**

Bénéficiaire : **École primaire Sainte-Catherine-de-Sienne, Montréal**

Montant : **7 850 $**



Amémagement d'une cour multisensorielle

Présenté par : **École Saint-Joseph, Shawinigan**

Bénéficiaire : **École primaire Saint-Joseph, Shawinigan**

Montant : **10 000 $**



Projet "Lecteurs en herbe" d'éveil à la lecture et à l'environnement

Présenté par : **GRAME**

Bénéficiaire : **École du Très-Saint-Sacrement, Lachine**

Montant : **15 000 $**

Grille d’évaluation

Pertinence et réponse aux besoins du milieu scolaire / 35 points

- Besoin clairement défini et documenté
- Nombre et caractéristiques du groupe d’élèves
- Participation des élèves à la définition du projet
- Complémentarité avec les services ou installations existants

Impact éducatif attendu et résultats mesurables / 30 points

- Effets attendus sur l’apprentissage, le bien-être ou la persévérance des élèves
- Objectifs précis, réalistes et mesurables
- Indicateurs et méthode d’évaluation
- Mesures concrètes d’inclusion

Grille d’évaluation

Qualité et faisabilité du projet / 25 points

- Plan d’action et échéancier
- Expertise et capacité de l’équipe
- Budget détaillé, réaliste et conforme aux dépenses admissibles
- Rapport coût-retombées

Participation à La Dictée P.G.L. / 10 points

- Participation actuelle ou engagement formel

Fondation
Paul Gérin-Lajoie

Processus de sélection

1. Soumission du formulaire en ligne avant le 19 mars 2027
2. Analyse de la conformité des projets soumis (mars-avril)
3. Évaluation et confirmation des projets lauréats par le jury de sélection (mai)
4. Annonce des projets lauréats et envoi des fonds (juin)

Des visites des projets et une remise de chèque symbolique seront organisées dans les écoles entre juin-décembre 2027.

Fondation Paul Gérin-Lajoie

Contact

Pour toute question, veuillez contacter :

Alizé Taquoi, chargée de projets
Courriel : dicteefrancophonie@fondationpgl.ca
Tél. : 514 288-3888, poste 285

Nous remercions tous nos partenaires engagés et toutes les entreprises participantes à La Dictée P.G.L. de la Francophonie.